L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 24 AOUT 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 août.—Température — Temps partiellement couvert, vents du sud, baromètre et température stationnaires.

Température du 23 août 1880

Thermomètre de C. Durabel, Opticien.

Heures du matin.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	78	26
Midi	88	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	85	29

Bulletin météorologique.

Lundi, 23 août. 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	89	Louisville, Ky.	97
Atlanta	91	Memphis, Tenn	91
Charleston, S.C.	90	Mobile, Ala	91
Cairo, Ill.	91	Montgomery, Ala.	96
Chattanooga, Tenn	89	Nashville, Tenn	93
Cincinnati, O.	84	New Orleans, La.	90
Davenport, Iowa	86	Omaha, Neb	79
Dubuque, Iowa	84	Pittsburgh, Pa	88
Galveston, Texas	89	Savannah, Ga.	91
Indianola	88	Shreveport, La	91
Keokuk, Iowa	90	St Louis, Mo	84
Key West, Fla.	90	St Paul, Minn	78
La Crosse, Wi	78	Vicksburg, Miss	91
Leavenworth, Kas	88	Yankton, D. T.	80

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	4.00	Nashville, Tenn	2.00
Cairo, Ill.	9.10	New Orleans	12.06
Chattanooga, O.	13.06	Omaha, Neb	8.06
Davenport, I.	2.01	Pittsburgh, Pa.	5.02
Grand, Iowa	2.11	Shreveport, La.	
La Crosse, Wis.	1.07	St Louis, Mo	10.09
Leavenworth, K	9.00	St Paul, Minn	2.03
Louisville, Ky.	7.00	Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	9.10	Yankton	2.08

(Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.)

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès insérits au bureau de santé dans les dernières quarante-huit heures.

Mariages.—Louis Figur à Mlle Pauline Girod. Wm Jordan à Mlle M. Rainford. Taylor Rand à Mlle Emma F. Smith. Edgard Nicaud à Mlle Emilie Trépagnier.

Naissances.—Mme Thos. W. Watts, un garçon, 2e août.

Mme P. Bonnemaison, une fille, 14 août.
" Jno Williams, une fille, 27 juillet.
" James Henderson, un garçon, 13 août.
" Joe Mathews, un garçon, 5 août.
" C. Scheidler, un garçon, 24 juillet.
" Jacob Schwab, un garçon, 15 août.

Décès—Mme Vve Henri Maupassant, 76 ans, No 354 rue Dauphine.

Elisabeth Kelly, 2 ans, rue St Denis, près Trotsième.

Vina Antoine, c., 29 ans, No 428 rue Morales.

Rose Stogner, 74 ans, No 341 rue Ste. Anne, native de France.

Eva Marie Coig, 8 mois, rue Lavée.

Hortense Grant, c., 35 ans, Grotas.

Jno T. Carey, 19 ans, No 39 rue Laurel.

Alice C. Kiegsley, 2 semaines, No 110 rue Quatrième.

Margaret Austin, 61 ans, No 64 rue Orange, native d'Irlande.

Paul Barnes, 75 ans, No 131 rue Jackson, native d'Allemagne.

Adolphe A. Avenel 20 jours, No 42 rue Bayou.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 207 personnes, dont 19 de la phthisie pulmonaire, 6 de l'entérite, 4 de fièvres malignes, 5 (petits enfants) de convulsions, 3 de la congestion cérébrale, 3 de l'apoplexie, 4 (petits enfants) et 3 (vieillards) de la débilité, 3 du tremblement, 3 de fièvre de marais, 3 de la pneumonie, 2 de la gastrite, 1 de la fièvre scarlatine, 1 de la diphthérie, 1 de la coqueluche.

Ages—Au-dessous d'un an, 19; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 3; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 4; de 15 à 20 ans, 0; de 20 à 25 ans, 9; de 25 à 30 ans, 0; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 16; de 50 à 60 ans, 12; de 60 à 70 ans, 4; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 1; de 90 à 100 ans, 1.

Nationalités.—Américains, 1. Français, 9. Allemands, 5. Irlandais, 10. Italiens, 1. Louisianais, 60. Norvégiens, 1. Américains (autres que Louisianais) 28.

Il est mort 59 personnes du sexe masculin, y compris 19 de couleur; 483 personnes du sexe féminin, y compris 17 de couleur.

Il a eu 16 décès à l'hôpital de charité et 4 dans d'autres institutions publiques.

Les coroners ont délivré 21 certificats de décès.

Il y a eu 12 morts-nés, dont 4 de couleur.

La version de M. Franklin Mix, frère de M. Edwin Mix.

Ma connaissance de l'affaire dans laquelle mon frère a perdu la vie se borne à ceci :

Deux des frères Rancé sont venus, vendredi matin, à 10 heures, aux bureaux de M. John I. Adams & Cie., et y ont demandé mon frère; je leur ai répondu qu'il n'y était pas et que j'ignorais quand il y serait. Ils m'ont demandé si mon frère ne demeurait pas chez M. Renaud; je leur ai dit qu'il y demeurait. A onze heures, mon frère est entré aux bureaux, et je l'ai informé que les deux frères le cherchaient. Je lui ai suggéré l'idée de les voir et d'éclaircir la question qui, avais-je appris, se rapportait à leur sœur. Il m'a déclaré qu'il y avait erreur, qu'il n'avait jamais connu leur sœur, et qu'il ne pouvait y avoir rien de semblable à éclaircir.

Après un entretien d'un moment, je lui ai dit que je croyais qu'il fallait expliquer la chose tout de suite afin d'éviter tout nouveau malentendu, car, évidemment, un malentendu existait et un retard ne ferait qu'empirer la situation.

Dans le trajet des bureaux de MM. John I. Adams & Cie à la résidence des MM. Rancé, mon frère m'a assuré, à plusieurs reprises, qu'il n'y avait aucun motif de différend entre lui et MM. Rancé et lui, et qu'étant innocent d'une offense quelconque à leur égard on à l'égard d'un membre de leur famille, il avait la conviction que ces messieurs verraient, après sa conversation avec eux, l'erreur dans laquelle ils étaient en lui attribuant quoi que ce soit.

Nous nous sommes transportés à leur résidence, rue St-Claude, près Kerlerec; mon frère a tiré le cordon de la sonnette et demandé M. Fernand Rancé, qui s'est présenté à la porte, en manches de chemise. Mon frère lui a dit : "J'ai appris que vous désiriez me voir ; je désire savoir ce que vous me voulez." M. Rancé est descendu sur le trottoir ; je lui ai dit : "Mon frère est venu aux bureaux après votre départ, et je l'ai accompagné; il désire vous voir." "Oui, monsieur," a continué mon frère, que me voulez-vous?" M. Rancé lui a répondu : "Je désire savoir qu'elle sont vos intentions à l'égard de ma sœur ;" mon frère lui a dit : "Aucune, monsieur ; il y a évidemment erreur. Si vous croyez qu'il y a des excuses à faire, je suis prêt à en faire de complètes."

J'ai alors vu un autre frère sortir de la maison, s'approcher de nous, et l'aîné des MM. Rancé a dit : "Veuillez m'attendre ; je rentre dans la maison pour mettre mon habit ;" "certainement, lui a répondu mon frère."

M. Rancé est rentré dans la maison, et, au bout de quelques moments, il est revenu, accompagné d'un troisième frère. Le second dont j'ai parlé était resté sur le trottoir.

Nous n'avons échangé aucuns mots avec ce second frère.

Les trois nous ont alors entourés, et sans qu'aucunes paroles autres que celles de l'aîné des MM. Rancé ("voici ce que j'ai à vous dire"), ce dernier a tiré un pistolet de sa poche et l'a déchargé sur mon frère. Le plus âgé des deux autres frères a fait de même, et les deux ont continué de faire feu sur mon frère blessé, qui descendait la rue en fuyant. Avant qu'il eut commencé à descendre la rue, le plus jeune des frères lui a porté un coup de couteau dans le dos. Ils ont tous suivi mon frère, me laissant terrifié au milieu de la rue.

J'ai vu mon frère tomber à quelque distance de là, et un des Rancé décharger un pistolet sur lui.

L'accusation contre M. Cavanac.—Le commissaire fédéral Lane a rendu ce matin la suite de l'interrogatoire du prévenu à l'enregistrement des votants, M. Cavanac, que Thomas Bowen, c., accuse d'avoir refusé de l'inscrire.

M. Cavanac a dit au magistrat :

" J'ai demandé à Bowen s'il était frappé d'incapacité électorale, et, comme il ne semblait pas me comprendre, je lui ai demandé s'il n'avait jamais été arrêté ; il m'a répondu qu'il avait été emprisonné sous prévention de tentative de meurtre. C'est alors que je lui ai fait observer que tel étant le fait, je ne pouvais l'inscrire ce jour-là."

L'avocat de la défense, M. Castellanos, a ajouté aux paroles de son client que celui-ci est le dernier fonctionnaire à refuser un enregistrement, mais qu'il s'admettra pas de réclamation sans preuves.

Le représentant des Etats Unis a dit qu'une personne qui demande l'inscription sur la liste des électeurs est tenue d'établir qu'elle y a droit, que Bowen, par sa réponse avait fait naître un doute dans l'esprit de M. Cavanac.

L'examen des témoins décidera la question des titres de Bowen à un certificat de votant.

Rixe.—Hier matin, à neuf heures et demie, une rixe a eu lieu, au coin des rues St-Claude et Presse à coton, entre plusieurs hommes, parmi lesquels on remarquait Robert Gibson et James Baker.

M. Victor Gonzalez, âgé de quarante-cinq ans, domicilié au No 636 de la rue des Remparts, en essayant de séparer les combattants a été assailli par Gibson et blessé à l'épaule. Le Dr Castellanos a fait le premier pansement et déclaré que la blessure, quoique sérieuse, n'est pas grave.

Gibson a été arrêté.

James Baker, accusé de complicité, est également en prison.

Immédiatement après, Timothy Ferral a été arrêté pour avoir assailli Hellar Phelps, vieux nègre.

Phelps est, au contre, aussi accusé d'avoir trempé dans la rixe dont il est question plus haut.

Cour du juge Miltenberger.—Le Dr E. Dreifus, sous-coroner, a fait un affidavit contre Fernand de Rancé, Armand de Rancé et Henri de Rancé. Il les accuse du meurtre de E. C. Mix, Jr. Les inculpés ont été envoyés en prison en attendant l'interrogatoire, qui est fixé à samedi prochain, 28 du courant, à onze heures. L'Abeille publiera les témoignages le lendemain.

F. P. Pullen, Tim Ferari et Dominique, accusés de voies de fait, ont dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Charly Smith ou Charly Warren, accusé d'être dangereux et suspect, n'ayant pu donner un cautionnement de $250, a été envoyé en prison.

Robert Gibson a été écroué. Il n'a pu donner un cautionnement de $750. Il est accusé d'avoir poignardé Victor Gonzales.—James Baker, accusé de complicité, a fourni un cautionnement de $500.

Edmond Lelièvre, qu'un affidavit accusait d'avoir assailli les demoiselles Bouhey et d'avoir armé d'un fusil fait feu sur elles, dans l'intention de les tuer, a dû donner le même cautionnement. Pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, il a été requis d'en fournir un de $250.

George Haffer accusé d'ivresse et de menace d'attenter un officier de police, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Maggie Duffy, accusée d'avoir troublé la paix, a été condamné à $5 d'amende ou à vingt jours de prison.

Ella Cook et Annie Peters ont été condamnées à une amende de $10 ou à 20 jours de prison. Elles sont accusées d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène.

Cour du juge Sheehan.—Chas. McMurdy, accusé d'avoir poignardé Wm. Moore, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Henry Campbell, Catherine Campbell et Mme Palmer, accusés d'ivrognerie et de bris de paix; James Moore et Francis Lynch, d'attaque dans une intention de vol; Abraham Prophet, de voies de fait—ont dû donner des cautionnements variant de $100 à $250.

Mary Kennedy, accusée d'ivresse ; Geo. Washington, d'ivresse et de langage obscène ; Eliza Washington, Ella Peel, Mary Bruns, Lizzie Callahan et Pat Flynn, d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Mary Gill pour s'être enivrée et servie d'un langage indécent, a été condamnée à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Barbara Haubsack, qu'un affidavit accusait de vagabondage, a été envoyée à la maison du Bon Pasteur.

Martha Van Horton ou Martha Fallon, accusée d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été requise de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Paragraphes.—Charles Mc Curdy a poignardé William Moore huit fois, à la pension de Mme Mc Connell, No 249 de la rue Baronne. Plusieurs des blessures sont graves, mais le Dr Jamison, médecin de la ville, ne les croit pas mortelles. Moore et Mc Curdy étaient amis intimes, et habitaient la même chambre. On attribue la rixe à l'abus de boissons alcooliques. L'officier Noss a arrêté Mc Curdy dans la rue des Remparts, entre Julie et Girod, et l'a amené à la station centrale. Le blessé a reconnu son assaillant. Mc Curdy déclare que Moore, qui rentré avec lui dans la chambre, l'avait grossièrement insulté et l'avait accusé de vol de linge. S'aperçevant dt l'état de son ami, Mc Curdy était sorti de la chambre et avait quitté la maison après le déjeuner. Quelques heures plus tard, il était revenu à la chambre, où il avait été accosté à coups de poing. Le malheureux Johnson portait sur la figure les marques des coups terribles qu'il avait reçus. Il a formulé une plainte contre son assaillant.

—Un enfant de cinq ans a été mordu dans la rue Broad, entre les rues Onzaga et Abadie ; la mère a porté plainte contre la maîtresse de l'animal, qui errait dans la rue et n'était pas muselé, bien qu'une ordonnance municipale l'exige.

—Dominique, "driver" du "car" du No 17 de la rue Dumaine, a assailli un petit vendeur de journaux, au coin des rues Prevers et Dreuines, et s'est servi pour le rosser du manche de son fouet. L'enfant est âgé de treize ans. Il avait sauté dans le véhicule pour y débiter sa marchandise. Sa mère s'est présentée, hier matin, devant le juge Miltenberger et a demandé l'arrestation du "driver." On ne trouve le nom de Dominique parmi ceux des personnes qui ont été traduites, hier matin, devant le magistrat.

—Le Dr J. C. Beard, coroner de la paroisse d'Orléans, a obtenu un congé du gouverneur intérimaire. Il va représenter les chevaliers Pythias de la Louisiane au suprême conseil qui se réunit, aujourd'hui, à St. Louis. Le Dr Dreifus, son député, le remplace.

—Les principaux bouchers de la ville s'assemblent, cet après-midi, à deux heures, au No 16 de la rue Royale, dans le but de former une société qui se propose de construire un abattoir. Les articles d'incorporation seront rédigés, à cinq heures, à l'étude du notaire.

—Hier, le gouverneur a fait les nominations suivantes : M. Paul Waterman, membre du bureau des commissaires de jurs de la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. F. Sibitsky, qui a refusé la place ; Nathan Todd membre du jury de police de la quatrième ward de la paroisse Ste Marie ; A. Fénélon Dugas, juge de paix du quatrième ward de la paroisse Ibérie.

—A la cour civile de district, la succession de Geo. Ullmayer, celle d'Onésime A. DeBouchel et de W. H. Manning sont ouvertes.—M. J. U. Lavillebeuvre réclame à la Nile-Orléans $1,395,70, montant de trois "bonds" ou obligations dont il est le propriétaire légal, et qui appartiennent à une série connue sous le nom de "drainage series"—série de desséchement. Ces obligations ont été émises, par la municipalité, le premier juillet 1872.

—Willie Balter, petit garçon, s'est blessé légèrement à la main droite en jouant avec un pistolet qu'il croyait ne pas être chargé.

—Catherine Campbell, pour s'être enivrée et avoir troublé la paix a été arrêtée hier soir, à huit heures, au coin des rues Gravier et Magnolia.

—A une assemblée des citoyens du septième ward, le "Stonewall Club", club démocrate-conservateur a été ré-organisé; ont été élus : président, H. P. Ousset; vice-président, O. M. Tennison ; secrétaire, Jno. F. Bresser; trésorier, M. Pitard ; cent cinquante trois membres ont inscrit leurs noms sur la liste et approuvé unanimement la nomination du Gén' W. S. Hancock, candidat à la présidence, celle de W. H. English, candidat à la vice-présidence des Etats-Unis et celle de R. L. Gibson, candidat du deuxième district congressional.

—Hier soir, à huit heures et demie, Henry O'Neil, cordonnier, étant sous l'influence de la boisson, a essayé de se suicider en se coupant la gorge avec un couteau de table, au café de M. Walter, à l'encoignure des rues Conti et Bourgogne. Sa blessure a été passée par le Dr Rondanez, puis on l'a transporté à l'hôpital.

—Julia Leghwood, c., accusée de voies de fait, a été arrêtée hier, à quatre heures de l'après-midi au No 60 1/2 de la rue Gasquet.

—Hier soir, à onze heures, Laura Goodrich a été arrêtée au coin des rues Canal et Remparts ; elle est accusée d'ivresse et d'indécence.

—James Moore et Francis Lynch ont été arrêtés hier matin, à neuf heures, au coin des rues Annonciation et Galennie. Ils sont accusés d'attaque dans une intention de vol.

—John et Alex. Donovan ont été arrêtés hier matin à onze heures, au No 21 de la rue Religieuse ; ils sont accusés d'avoir assailli D. Corcoran.

—Mme Hambach a fait arrêter Barbara Hambach qu'elle accuse de vagabondage.

Le bureau de police s'est réuni, hier soir, à sept heures, sous la présidence du maire.

Le surnuméraire E. D. McCormack, (du premier precinct,) accusé d'avoir vendu, plus d'une fois, son salaire de juillet 1880, et d'avoir désobéi aux ordres que lui avait donné son officier supérieur, le 8 août, à la station du premier precinct—a été condamné à perdre trois jours de paie pour chacune des fautes.

Le bureau a encore renvoyé à une prochaine séance la considération de la plainte formulée contre les officiers Jas. Farrell et M. McDermott, (du premier precinct) qui sont accusés : d'avoir, le 26 juillet dernier, troublé la paix en attaquant, battant et terrassant un Chinois et un vieux nègre au coin des rues Valentinié et Annonciation ; d'avoir attaqué et battu un marchand de fruits et détruit une partie de ses marchandises ; d'avoir abandonné leur ronde, et d'être entrés dans le café de James McGoulduck où ils ont passé leur temps à jouer et à la même heure, sous l'influence de la boisson, attaqué et battu un citoyen qui jouait aux cartes avec eux ; d'avoir, le 25 juillet 1880, entre 10 et onze heures du matin, attaqué un nommé Welimer au coin des rues Erato et Magasins.—Les témoins cités ne s'étant pas présentés devant le bureau, et celui-ci n'étant pas sûr que la loi l'autorise à les forcer de comparaître devant lui, le maire fera adopter, aujourd'hui, par le Conseil de ville (s'il a quorum) une ordonnance pouvant donner au bureau le pouvoir d'obliger les témoins à venir déposer, et de les condamner à l'amende toutes les fois qu'ils désobéiront à l'ordre du bureau.

Le policeman M. Brady [deuxième "precinct"] accusé d'avoir vendu son salaire du mois de juillet [cent cinquante piastres], une première fois à Jacob Strauss, et une seconde fois à C. B. Soares, courtiers ; de s'être absenté, consécutivement, du 24 juillet au 5 août—a été rayé des cadres.

Les policemen H. Freehet, du deuxième precinct, et P. Bell, de la station du Port, accusés de s'être assis en faisant leurs rondes, ont été condamnés le premier, à perdre cinq jours de paie; le second, à perdre deux jours de paie.

Les policiers A. Cline et J. Milia, accusés d'avoir, le 13 juillet dernier, commis une tentative de vol sur Emma Thomas, petite fille de couleur, ont demandé et obtenu une nouvelle audition de cause. Fernandès que le bureau les acquitterait, attendu que le recorder les avait renvoyés de la plainte, ils n'avaient pas été faits des témoins, mais ayant été rayés des cadres, ils se sont mis à même de se défendre. L'instruction a été fixée à la prochaine séance.

A neuf heures, le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auscultateur des aliénations :

Andrew Kinsla à Charles Murphy, deux terrains, 25x115, rue Locust, entre Gravier et Commune.....$800

Mme M. E. Fontain à F. A. d'Aquin, un demi terrain et bâtisse, 30x120, rue St Philippe, entre Marais et Trémé.....$1,100

Prosper Regnier à J. Pable un terrain et bâtisse, 30x75, rue Orléans, entre Prieur et Johnson.....$2,000

M. et Mme Jordan (née Abadie) à B. Gardère, un terrain et bâtisse compris entre les rues Lafayette, Camp, Melpomène et Terpsichore.....$2,000

J. et A. Chaffer à T. Brummer, un terrain et bâtisse, 40x120, rue Magazine, entre Annette et Thalie.....$2,000

Wm Hitmes et als, vente du shériff à Mme Eva T. Lyons, trois terrains avec bâtisses, 36x130, formant le coin des rues St-Charles et Premiers.....$13,000

Mlle Marie L. Darrive à Virginie Bonnefoux, un terrain, mesurant 40x146, rue St Philippe, entre Toni et Miro.....$30

Mme Augustin Gerbig à John A. Welsch, un terrain avec bâtisses, dans le cinquième district, sur un arpent de face au levee Mississippi.....$1,050

Mme A. Bertel à Joseph Pable, deux terrains avec bâtisses, 32x125, compris entre les rues Dupré, White, Robert et Washington.....$600

Freder c W. Fielder à Fidel Haug, un terrain avec bâtisses, 34x126, rue Locust, entre Thalie et Erato.....$1,200

James Campbell à Peter Everett, un terrain, 40x115, rue Champs Elysées, entre Villeré et Robertson.....$500

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 23 août, 1880

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
21 août	909,984 03	74,508 33
23 août	529,931 11	58,901 04

Jusqu'ici cette semaine	1,310,485 14	133,309 73
Même temps la semaine dern'.	1,491,871 77	263,919 55
Total la semaine dernier	4,056,484 41	607,085 47
Total la semaine précédente	4,221,309 31	716,386 77

LE MARCHE MONETAIRE s'est semblable aux jours précédents.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerces exceptionnel	8 à 9 pour cent
de "	7 à 8 "
de seconde classe	nominal
Prêts sur garanties collatérales	7 à 8 pour cent
Hypothèques A1	8 "
de première classe	nominal

AGENT—

Argent américain (étoiles)	99¾ à 100
" de (grade dollar)	94 à 96
Dollar mexicain	88 à 88½
Doublons espagnols et Patriot	$15 40
Argent en lingot [E. Orléans]	$1 14 2/10
" de [Londres]	52⅝ .

HOTEL DES MONNAIES.
Exposé quotidien.

Dépôts d'or [once]	10 07
do d'argent [onces]	29,606 85
Payé aux déposants, en or	$
do en argent	138 82
Argent monnayé Standard Dollar	$ 20,000 00
Prix de l'argent en lingot, par once, pour le fin	$ 1.14 2

a En monnaie courante. e L'once en monnaie courante.

LE CHANGE est sans variation.

LE STERLING est ferme aux cotes de samedi.

LES FRANCS sont fermes.

Commissionnement de navire et Al sterling.....479½ à 480½

Traites de banques [comptant de forts] — à 482

do [comptant faibles] — à 483½

e Soixante jours Banquiers.....482

A vue.....485

e Francs de commerce.....— à 5.28¾

e Traites de banques, nominales.....— à 5.23¾

e Reichsmarks vente.

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme mais facile pour le commerce.

Nous cotons aujourd'hui :

Les Banques tirant des chèques à.....¾ de prime par $1,000

Les banquiers tirant des chèques à.....$1.75 " "

Traites de commerce à $1.50 de prime par $1000 à.....

Marché ferme.

LES ACTIONS montrent peu d'animation.

CONSOLIDES DE L'ETAT ET BONS A PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des opérations à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à prime, tous deux montrant une fermeté :

Aujourd'hui Bureaux.	Consolidés de l'Etat offre.	demande.	Bons à prime offre	demande
19 A. M.	47¾	48¼	33¾	34¼
Clôture 3 P. M.	48¾	48¾	34¼	34¾
Clôture de samedi	47	47¼	33¾	34

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes nominales de diverses sources authentiques :

	offre.	dem.
Louisiana 7's	48½	48¾
do 6's	45	—
do 3's, Baby Bonds	27	—
Privilèges sur les Bons à prime	⅝ 0/0	⅝ 0/0
Certificats de la Dette flottante	45¾	47
Cts des écoles	40	—
Cts de pavage	27	35
Mandats d'Etat constitutionnels	76	78½
do do ordinaires	65	68¾
Cts d'intérêts de janvier sur les Bons de l'Etat	51	72¾
Act 93 Cts	90	95
U. S. 4 0/0 à New York	109¾	110
Rentes	98.62½	

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE. ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

Pas de ventes.

Bureau à 12.

Pas de ventes.

Bureau à 2 P. M.

9,000 Louisiana 7s	47¾
6,000 Bons à prime	34¼
1,000 Dte Act 93	34¾

Argent, Stocks, etc.

New York, 23, août—Argent 2 à 2 1/2 ; change 4.81¾ ; gouvernements calmes et fermes, mercantiles 5's à 1.02 5/8. 4 1/2's à 1.12 1/4. 4.11 1/8. 4's à 1.09 7/8 ; bons d'Etats nominaux.

New York, 23—Balances de la sous trésorerie—

Restes.....$87,365,128

Courant.....8,145,990

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Ouragans en France.

Paris, 23—De terribles ouragans ont eu lieu dans plusieurs provinces de France. Six acteurs de Lyon ont été noyés, le bateau qu'ils montaient sur le lac Bourget ayant chaviré. A Angoulême l'orage a fait peur à de nombreux baigneurs et a sérieusement endommagé les récoltes.

La République française et les associations religieuses.

Paris, 23—La République française, dans un éditorial, commente la nouvelle donnée par M. de Freycinet dans son discours de Montauban, et suivant laquelle le cabinet proposait un nouveau projet de loi pour régler la situation de toutes les corporations laïques et religieuses. Le projet, dit-il, est imprudent. Une loi embrassant toutes les corporations religieuses et laïques serait impraticable.

Il ne peut y avoir qu'un régime pour les associations religieuses, à savoir, une autorisation arbitraire. Elles peuvent être tolérées ou supprimées, mais on ne doit pas les faire entrer dans le giron de la loi ordinaire.

La Gazette Allemande du Nord et M. Gambetta.

Berlin, 23—La Gazette Allemande du Nord dit, dans un article éditorial sur les paroles prononcées par M. Gambetta à Cherbourg le 9 courant, que les déclarations du président Grévy et de M. de Freycinet à Dijon et à Montauban sont bien venues et d'un caractère satisfaisant. Le discours de M. Gambetta ne peut être regardé comme l'expression de l'opinion du gouvernement, mais comme les idées personnelles de M. Gambetta.

L'article continue ainsi :

Les hommes d'Etat français semblent frappés de ce fait que la majorité de la nation n'a jamais bien ardemment épousé le politique de guerre, à moins d'y être forcée par une attaque préalable de l'étranger. De la l'attitude pacifique qu'ils ont prise et qui est plus éloignée de la guerre que ne le sont les Bonaparte et les Bourbons.

M Gambetta s'était fait la réputation d'un ami, d'un champion de la paix ; en montrant dans ses discours du 9 courant qu'il avait renoncé à ce titre, il n'a pas créé de panique en Allemagne, il p a prouvé l'étonnement et un regret sincère. La politique allemande restera donc pacifique, comme auparavant.

Mais sa confiance dans le maintien de la paix a reçu un coup sérieux, à cause des déclarations de M. Gambetta. Nous ne croyons pas qu'elle crée des complications, mais cette manifestation prouve que le parti de la guerre a de nouveaux adhérents dans les rangs républicains.

Si la France, sous M. Gambetta, désire continuer les traditions de Louis XIV, Louis XV, Napoléon 1er et Napoléon III, nous serons obligés de nous familiariser avec cette idée que la meilleure garantie de paix sur notre frontière de l'ouest est incertain. Il faut que dans les deux pays une majorité aux idées pacifiques sache qui veut briser la paix.

L'Allemagne n'a pas besoin de se montrer si anxieuse de garder la paix et de montrer son horreur de la guerre. Mais nous regrettons que l'esprit belliqueux qui, pendant 400 ans a aimé la France, nous force à chercher notre sécurité, en ayant toujours sous la main, une armée bien préparée. Nous ne demandons pas plus que la sécurité, et cela nous sommes résolus à l'obtenir.

Les travaux de la police en Russie.

St. Pétersbourg, 22—On affirme officiellement que conformément à un ordre impérial, en date du 5 avril, il a été demandé à tous les gouverneurs de l'Empire de notes sur toutes les personnes qui sont sous la surveillance de la police. On a reçu à peu près toutes les notes demandées et il faut s'attendre bientôt à des mesures en conséquence.

En avril dernier, 115 personnes ont été placées en dehors de la surveillance de la police ou ont reçu le permission de rentrer en Russie; de mai à août, trente ont reçu la permission de reprendre leurs études dans les universités et autres établissements d'instruction.

La question d'Alsace-Lorraine et la ligue de la Paix.

Genève, 22—Un journal publié ici et intitulé les Etats Unis d'Europe contient une lettre de Herr Buchler, membre du parlement allemand, au Président de la ligue de la Paix et de la Liberté, et la réponse de ce Président.

Herr Buchler dit dans sa lettre que, pour chasser tous les soupçons dont sont assiégés les Allemands, la France devrait publier un manifeste dans lequel elle se déclarât nettement en faveur de la paix.

Le président répond que consciencieusement la France ne peut retirer la conquête d'Alsace-Lorraine. Une pareille déclaration de sa part serait regardée comme nulle et de nul effet ; car, enfin, c'est à l'Alsace-Lorraine à dire si elle veut être une province Française, ou déclarer son autonomie. La France et l'Allemagne devraient s'en tenir à ses vœux. Le président demande à Herr Buchler de poser la question au prince Bismarck.

La question religieuse en Belgique et en Allemagne.

Rome, 22—Des instructions ont été envoyées du Vatican aux évêques de Belgique pour qu'ils aient à faire connaître aux laïques le texte de l'allocution du pape au dernier consistoire.

Les évêques et le clergé vont travailler à élever le niveau de leurs écoles ; mais ils resteront strictement dans les limites de la loi.

On affirme que Mgr Jacobini et le prince de Reuss sont arrivés à une entente pour arriver à remplir les vacances qui existent dans les paroisses de l'Allemagne. Mais il reste d'autres questions dont le règlement offrira bien des difficultés.

Les négociations russo-chinoises.

St-Petersbourg, 22—L'agence russe dit : Les Cabinets russe et chinois ont manifesté un excellent esprit de conciliation pour le règlement des difficultés des deux pays. Le gouvernement chinois a dernièrement réglé d'une façon satisfaisante en Chine toutes les affaires dans lesquelles la Russie était intéressée.

Le marquis Tseng a obtenu aujourd'hui une audience de l'empereur.

Sortie de la garnison de Candahar.

Simla, 22—On rapporte de Kuetta que la garnison de Candahar a fait une sortie et a fait subir de lourdes pertes aux Hilratees. On ne connaît pas le chiffre des pertes anglaises.

On croit que les tribus du Nord de la passe Khojak se sont assemblées pour couper les communications avec Pisher.

Départ de troupes pour l'Afghanistan.

Londres, 22.—Le transport Summa a été visité hier par la Reine et la famille royale. Il partira aujourd'hui, emportant 1130 hommes de la brigade des cavabiniers pour l'Afghanistan.

Achat d'armes par la Servie.

Belgrade 22.—Le gouvernement Serbe est en train d'acheter 100,000 carabines du plus nouveau modèle en Amérique ; elles devront être livrées avant la fin de l'année.

Insulte au consul italien par les chrétiens.

Rome, 22—Le Diritto annonce que le consul italien à Tacna, Pérou, a été insulté et menacé par les chrétiens. Le cabinet italien va se plaindre au gouvernement chilien.

Les récoltes en Angleterre.

Londres, 22—Les récoltes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande accusent une légère augmentation dans la superficie de la culture du blé, une diminution de 7 1/2 pour cent dans celle du seigle, une augmentation de 5 pour cent dans les foins et presque pas de changement dans celle de la pomme de terre.

La qualité du grain récolté du blé sont bien supérieurs à ceux de l'an dernier; si le beau temps continue, on aura un approvisionnement d'au moins 2 mois de plus de consommation qu'en 1879.

Les pommes de terre seront abondantes. Le temps continue à être sec. La maladie ne fait pas de progrès. Tous les pâturages sont abondants; la première récolte a été faible, mais le regain fournira énormément.

Il y a un déficit de 90,000 têtes dans le gros bétail, et de près de 2,000,000 de têtes pour les moutons.

Le tarif du nouveau cable transatlantique.

Londres, 23—On lit dans le Times : le tarif du nouveau cable sera de 2 shillings par mot. Telle est toujours la conclusion de leur effort pour établir une communication indépendante avec l'Amérique, et ces arrangements sont ratifiés. les haut prix continueront à peser sur le commerce, sans aucun doute, jusqu'à ce qu'une nouvelle compagnie se forme pour faire concurrence au monopole.

Reprise de négociations de Bismarck avec le Vatican.

Londres, 23—Une dépêche de Berlin au Times dit : Un télégramme de Kissengen annonce que les ministres bavarois des cultes et des affaires étrangères sont arrivés en cette ville, la semaine dernière, et ont eu une conférence avec le prince Bismarck qui compte, vers la fin de la semaine actuelle, retourner à Gastein où il reprendra le fil des négociations avec la Vatican.

Il est possible qu'il s'abouche avec le cardinal Howard, dont il est parlé comme successeur de Mgr Jacobini, nonce du pape à Vienne. Le but de cette entrevue serait de discuter la loi récente qui amende les lois Falk et qui ne répond ni aux intentions du gouvernement ni aux désirs des catholiques qui consistent dans le rappel des évêques chassés et dans la nomination de curés dans les paroisses vacantes.

Le prince Bismark désire mettre fin au Kultur Kampf et il est possible qu'il consente à la reprise des négociations avec quelque agent du pape, à Gastein.

La question irlandaise à la Chambre des Communes.

Londres, 23—En réponse à une interpellation à la Chambre des Communes l'Hon. Wm. Forster, secrétaire en chef de l'Irlande, a déclaré que le gouvernement ne croit pas nécessaire de demander des mesures exceptionnelles pour maintenir la tranquillité et protéger les existences et les propriétés en Irlande. Il ne sait pas si il y aura lieu de tenir, après à la loi ordinaire, pour l'automne et l'hiver prochains ; le gouvernement ne craint pas de soulèvement ; mais la situation du pays est précaire, et si la nécessité s'en faisait sentir, le cabinet n'hésiterait pas à provoquer le parlement pour obtenir une augmentation de forces ; mais il ne croit pas que le besoin s'en fasse sentir.

M. Henry Mitchell